

Nombre de conseillers  
En exercice : 11  
Présents : 7  
Votants : 10  
Absents : 4

L'an deux mille vingt-trois le mardi 11 avril à dix-sept heures. Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mr le Premier Adjoint, Benoit MILHET.

Date convocation :  
Le 4 avril 2023

N°2023\_D15 : Voyage scolaire école de Cambounès

**Présents :** AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CATALA Gérard, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RUIZ Benoit, TONON Yannick.

**Absents :** LECUTIER Jean-Marc

**Absents donnant procuration :**

CABROL Jacqueline donne procuration à TONON Yannick

KAMILLE Abou-kanh donne procuration à AUSSILLOU Pierre

RAYSSEGUIER Christian donne procuration à CATALA Gérard

**Secrétaire de séance :**

BERNA Martine, a été nommé secrétaire de séance.

Mr Benoit MILHET rappelle au conseil municipal que l'école de Cambounès va effectuer un voyage scolaire prochainement.

Le budget total du voyage est de 4 672€.

L'école de Cambounès sollicite à la commune de Boissezon la somme exceptionnelle de 500€.

Après délibération,

Le conseil municipal vote, à l'unanimité, la subvention pour la somme de 250€.

Fait à Boissezon le 11 avril 2023,

Le Maire adjoint,  
Benoit MILHET

Certifié exécutoire compte Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,  
tenu de la transmission à la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil  
sous-préfecture le 14 avril 2023. Municipal.